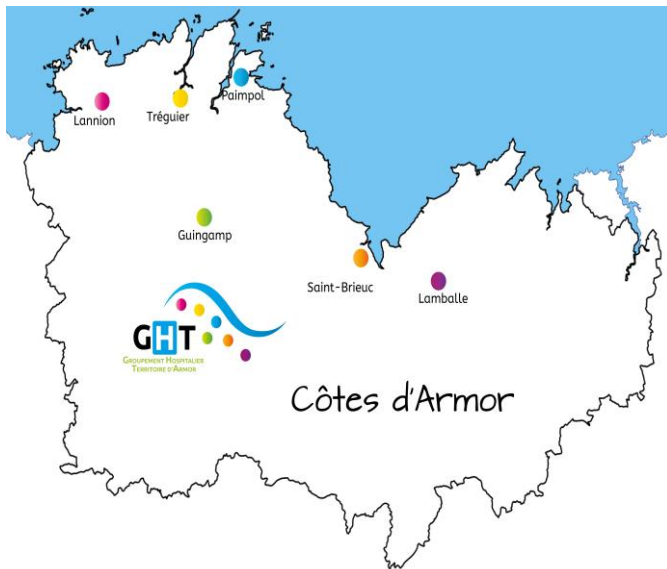


## Une offre territoriale



Une offre territoriale se développe sur les centres hospitaliers de :

- Saint-Brieuc,
- Guingamp,

### Centre Hospitalier Max Querrien

36, chemin de Kerpuns  
CS 20091  
22500 PAIMPOL

## L'équipe

Médecin Coordonnateur : Dr BRIAND  
Cadre : Mme MORDELLES  
Infirmières : Mme GODEC  
Mme LEPOITTEVIN



### Les partenaires :

- ADAPEI - Nouelles
- Association Quatre Vaulx les Mouettes
- Réseau Soins Dentaires Spécialisés
- Réseau Breizh PC
- Cap Santé Armor Ouest
- Handicap 22
- CH de St Brieuc
- CH de Guingamp
- CH de Lannion-Trestel



## HANDIACCES 22

« Une offre de soins coordonnée, par le Centre Hospitalier de Paimpol, à vocation départementale »



Contact et prise de rendez-vous :

**Secrétariat au 02 96 55 60 64**

## La consultation est dédiée aux personnes en situation complexe de handicap

### C'EST QUOI ?

C'est un dispositif départemental de coordination de consultations dédiées aux personnes en situations complexes.

Cette coordination est centralisée et basée au centre hospitalier de Paimpol.

Sa mission est de :

- Proposer une consultation de spécialistes au CH de Paimpol  
Et/ou
- Orienter le patient vers un spécialiste ou un service adapté libéral ou établissement de santé ou établissement médico-social.

### POUR QUI ?

Cette consultation est réservée aux patients dont la situation particulièrement complexe leur empêche tout accès aux soins dit « classiques ».



**Cette consultation exclue tous les soins urgents**

## COMMENT FAIRE pour en bénéficier ?

La demande est formulée par téléphone, auprès du secrétariat des consultations du Centre hospitalier de Paimpol :

**02 96 55 60 64**

Les demandes de rendez-vous peuvent être formulées par : l'aidant, le médecin, la structure médico-sociale, la famille, le Dispositif d'appui à la coordination.

Ensuite :

- Enregistrement de la demande par la secrétaire
- Transmission à l'infirmière spécialisée qui rappellera sous 48h (jours ouvrables) pour établir le dossier de demande et détailler la complexité de la situation.
- Validation (ou pas) de la demande par le médecin coordinateur.
- Organisation d'une réunion pluridisciplinaire pour élaborer la réponse la plus adaptée.
- Transmission de la réponse au demandeur

Si besoin, des compléments d'informations seront demandés ainsi que des éléments médicaux auprès du médecin traitant.

## QUELLES SPECIALITES MEDICALES ?

L'équipe s'efforcera de définir la spécialité médicale concernée et proposera un rendez-vous

### Au CH de Paimpol :

- Gastro-entérologie
- Neurologie
- Otorhinolaryngologie
- Anesthésie
- Dentisterie
- Urologie
- Douleur

### Au CH de St Brieuc :

- Gynécologie
- Pédiatrie
- Médecine physique et réadaptation
- Dentisterie

### Sur les autres établissements du département :

- en fonction des spécialités disponibles et du domicile du patient

### Au domicile du patient :

- Electro encéphalogrammes